

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00064

Numéro SIREN : 352 588 727

Nom ou dénomination : URBAT PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2020 sous le numéro de dépôt 8430

**URBAT PROMOTION**

Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de surveillance  
Au capital de 40.167.600 euros  
Résidence Oxygène-1401 Avenue du Mondial 98  
CS 68214 - 34 965 Montpellier Cedex 2  
352 588 727 RCS Montpellier

Ci-après la « Société »

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2020**

L'an deux mille vingt,  
Le quatorze avril,  
A 14 heures 15,

En raison de la pandémie de COVID-19 sévissant ce jour sur le territoire français ayant entraîné un confinement national, et conformément aux statuts,

Les associés de la Société URBAT PROMOTION se sont réunis en assemblée générale par visioconférence, sur convocation faite par le Président du Conseil de Surveillance.

Chaque associé a été régulièrement convoqué. Une feuille de présence est établie.

Sont présents par visioconférence :

- la SAS HC, représentée par Alain CLAUSEL ;
- la SAS VINCI IMMOBILIER, représentée par Monsieur Olivier DE LA ROUSIERE

La société KPMG AUDIT SUD EST, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Didier REDON, régulièrement convoquée, est présente par visioconférence.

La société Frédéric MENON et ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Frédéric MENON, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Les membres du Comité social et économique régulièrement convoqués sont présents par visioconférence. Madame Stéphanie CHARBONNIER représente le collège non cadre et Monsieur Jean DELAUNAY représente le collège cadre.

Madame Sylvie GAUTIER Présidente de la Société est présente par visioconférence.

Monsieur Olivier ROULLEAU de la ROUSIERE invité est présent par visioconférence.

Sont également invités et présents en visioconférence pour la société VINCI IMMOBILIER Messieurs Bruno DERVILLE, Jean-Christophe LAURENT, Philippe MUSIALEK, Jad BADR et pour la société HC Monsieur Stéphane DELMAS.

Sylvie GAUTIER, présidente du Directoire, préside la séance (ci-après le « Président »).

Madame Carole DEMIROZ présente par visioconférence est désignée comme secrétaire.

   DS  
OR

Le Président de séance, déclare que les associés présents par visioconférence sont réputés présents ou représentés à l'assemblée et qu'ils possèdent la totalité des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée générale a été convoquée sur l'ordre du jour suivant :

- constatation de la fin du mandat du Président et nomination de VINCI IMMOBILIER en qualité de Président du Directoire et Président de la Société ;
- constatation de la fin du mandat de Directeur Général et nomination de Mme Sylvie Gautier en qualité de Directeur Général ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Les représentants du Comité social et économique ainsi que les Commissaires aux comptes interrogés ont indiqué ne pas avoir de commentaires ou questions.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### PREMIERE DECISION

*(Nomination de VINCI IMMOBILIER en qualité de Président)*

L'assemblée générale, constatant la fin des fonctions de Madame Sylvie Gautier de son mandat de Président du Directoire et de Président de la Société à compter du 15 avril 2020,

**Décide** de nommer en qualité de Président du Directoire et de Président de la Société (au sens de l'article L.227-6 du Code de commerce) à compter du 15 avril 2020 pour la durée de son mandat de membre du Directoire s'achevant lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2021 :

**VINCI IMMOBILIER** société par actions simplifiée, au capital de 39.600.000 euros, dont le siège social est situé 59 rue Yves KERMEN - 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée au registre du Commerce et des Société de Nanterre sous le numéro 722 026 226, représentée par Monsieur Jean-Christophe LAURENT,

VINCI IMMOBILIER, déclare accepter lesdites fonctions de Président du Directoire et de Président de la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

**VINCI IMMOBILIER participe à la délibération, sens du vote pour  
HC participe à la délibération, sens du vote pour  
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.**

#### DEUXIEME DECISION

*(Constatation de la fin des fonctions du Directeur Général et nomination d'un Directeur général)*

L'assemblée générale,

Prenant acte de la décision qui précède,

**Constata** qu'à compter du 15 avril 2020 il sera mis fin aux fonctions de Directeur Général de la société VINCI IMMOBILIER (au sens de l'article L.227-6 alinéa 3 du Code de commerce) ;

<sup>DS</sup>  
OR

**Nomme** en qualité de Directeur Général Madame Sylvie Gautier demeurant 328 chemin de Provence 34400 Lunel à compter du 15 avril 2020 pour la durée de son mandat de membre du Directoire s'achevant lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2021.

**VINCI IMMOBILIER participe à la délibération, sens du vote pour  
HC participe à la délibération, sens du vote pour  
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.**

**TROISIEME DECISION**  
*(Pouvoirs pour formalités)*

L'assemblée générale,

**Donne** tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal, et plus particulièrement à Me Henri de CROZALS, SCP DORIA AVOCATS, 23 bis rue Maguelone – 34000 Montpellier aux fins d'effectuer toutes les formalités qui s'avèreraient nécessaires.

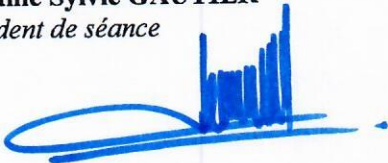
**VINCI IMMOBILIER participe à la délibération, sens du vote pour  
HC participe à la délibération, sens du vote pour  
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14h30.

De tout ce que dessus il est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

\*\*\*\*\*

**Madame Sylvie GAUTIER**  
*Président de séance*



**Madame Carole DEMIROZ**  
*Secrétaire*



**SAS VINCI IMMOBILIER, actionnaire<sup>1</sup>**  
*Représentée par Olivier de la ROUSSIERE*

Bon pour acceptation des fonctions  
de Président du Directoire et de  
Président de la Société

**SAS HC, actionnaire**  
*Représentée par Alain CLAUSEL*



DocuSigned by:

**Olivier de la ROUSSIERE**

B3684807E740474...

<sup>1</sup> Inscrire avant de signer « Bon pour acceptation des fonctions de Président du Directoire et de Président de la Société »